

Compte rendu de réunion Conseil d'École

Présents : M. DOUCET (Maire de Panazol), M. LENOIR (Adjoint au Maire), Mme HERLIDOU (directrice générale des services), M. DESBORDES (directeur adjoint du CLSH Jules Verne), Mme LAVAL MAINGRAUD (DDEN), Mme NOGAREDE (Directrice), Mmes BARRAUD, BEAUX, BEILLER, BEUTEAU, BRANDY, CHANNAUX, CHASSOUX, COURREGES, COUTANT VAMBERT, DIAS MARTINS, RUNEN DU COURTIEUX, JOLIVET, LAPIERRE, LEBLOND, LE GRAND, MAZAUD, NICOLAS, ROSE, SERIERS, TRECH, Mrs GIRY, SERRE (enseignants), Mmes AUGEREAU, CHALLOY, CHAMBON, EMIER, GRANGER, LABRUNIE, MAGNE, MERCIER, NOBLET, PERNIN, POTIEZ, ROUFFANCHE, SARRAZY, Mrs BARISET, JRAD, PETIT (FCPE), Mmes CHAINIER-BOUKERA, LEGE, LORGERON, MESSALTI, MODENEL, VALAUD (collectif de parents de Panazol).

Excusés : M. MAURANGE (Inspecteur de l'Éducation Nationale), M. DOS REIS (Conseiller municipal), Mmes PERRIER, GRANGER & LOSTE et M. MAREC (Professeurs des Ecoles), M. ESCOLA (DDEN), Mme GOMBERT (psychologue scolaire).

Mme Nogarède demande à l'ensemble de l'assemblée de se présenter. Mme Leblond, enseignante, se propose pour être secrétaire de séance.

I. Résultats des élections des Parents d'Élèves

- ✓ 828 inscrits
- ✓ 476 votants : 48 bulletins blancs ou nuls / 426 suffrages exprimés soit 57,49 % de taux de participation
- ✓ Participation stable par rapport à l'an passé
- ✓ Résultats : le collectif de parents de Panazol obtient 139 voix contre 289 voix pour la FCPE.
- ✓ 23 sièges étaient à pourvoir (calculés en fonction du nombre de classes dans l'école) : 7 pour le collectif de parents et 16 pour la FCPE.

II. Présentation du rôle des DDEN par Mme Laval Maingraud (remerciée pour sa présence régulière à certaines sorties et manifestations).

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale sont des bénévoles partenaires de l'École Publique. Ils sont nommés par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Ils exercent une mission de contrôle, de vigilance et de proposition :

- ✓ Inspection des locaux, du mobilier, de l'équipement
- ✓ Sécurité dans et autour de l'école
- ✓ Surveillance des effectifs
- ✓ Participation aux projets de travaux et aménagements
- ✓ Restauration scolaire
- ✓ Transports scolaires
- ✓ Activités périscolaires
- ✓ Caisses des écoles

Mme Laval Maingraud tient à souligner que c'est avant tout un engagement citoyen. Les DDEN ont un rôle de médiateur entre les différentes instances. C'est aussi une personne ressource qui peut se rendre disponible pour l'école.

La pédagogie n'entre pas dans les attributions du DDEN, elle reste du domaine exclusif des enseignants.

III. Attributions du Conseil d'École et vote du règlement intérieur du conseil d'école

Le conseil d'école est l'assemblée qui prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement.

Son rôle : le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental.

Il participe à l'élaboration et adopte le projet d'école : projet définissant les activités scolaires et périscolaires qui permettent de mettre en œuvre les objectifs nationaux d'enseignement.

Il donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école notamment sur les sujets suivants :

- Actions pédagogiques et éducatives
- Utilisation des moyens alloués à l'école
- Conditions d'intégration des enfants en situation de handicap
- Activités périscolaires : heures qui se déroulent avant et après la classe durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés
- Restauration scolaire
- Hygiène scolaire
- Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
- Respect et mise en application des valeurs et des principes de la République.

Sa composition : le conseil d'école est composé des membres suivants :

- Directeur de l'école, qui préside le conseil
- Ensemble des maîtres affectés à l'école
- Maire
- Conseiller municipal ou président de l'intercommunalité
- Représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Délégué Départemental de l'Éducation Nationale chargé de visiter les écoles

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Membres supplémentaires :

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment des personnes suivantes :

- Personnes chargées d'activités sportives et culturelles
- Personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique
- Équipe médicale scolaire
- Assistantes sociales
- Suppléants des représentants des parents d'élèves
- Mme Herlidou, Directrice Générale des Services
-

L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription peut également assister au conseil.

Lecture du règlement intérieur du Conseil d'école faite par Mme Le Grand (cf. annexe 1).

Le règlement intérieur du Conseil d'École est voté à l'unanimité par le Conseil d'École.

IV. Présentation et vote du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement intérieur de l'école faite par Mme Trech (cf. annexe 2) : des modifications ont été apportées en raison notamment de nouveaux décrets parus cet été.

Le règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité par le Conseil d'École.

V. Bilan de rentrée

La rentrée s'est très bien déroulée. Comme l'an passé, les élèves de CP ont tous été accueillis dans la cour 1, et les autres classes dans les 3 autres cours.

Les parents ont pu accompagner leur enfant jusqu'à son enseignant.

La municipalité avait fait bloquer la rue et a proposé café et madeleines aux parents. Ce fut un moment convivial très apprécié de tous.

Le vendredi soir précédent la rentrée, un moment « portes-ouvertes » a été proposé aux parents. Les enseignants de CP étaient présents pour rencontrer les nouveaux élèves et leurs parents. À l'entrée de l'école, plusieurs stands étaient installés : ALSH, parents d'élèves, association « autisme amitié ». Ces portes ouvertes sont toujours appréciées par les parents d'élèves, notamment des nouveaux inscrits.

Effectifs et personnel

- ✓ 528 élèves inscrits le jour de la rentrée – depuis, 6 arrivées donc 534 élèves actuellement
- ✓ 23 classes : 4 classes de CP, 1 classe de CP/CE1, 5 classes de CE1, 1 classe de CE1/CE2, 4 classes de CE2, 3 classes de CM1, 1 classe de CM1/CM2, 4 classes de CM2.
- ✓ 24ème classe le 27 novembre prochain : UEEA – 5 élèves
- ✓ 26 enseignantes « titulaires » : arrivée de Mmes Beaux, Dias Martins, Le Grand et de M. Giry.
- ✓ Mme Loste travaille à 80 % en classe (déchargée le jeudi par Mme Mazaud) ; Mme Nicolas a une décharge d'un jour et demi (complétée par Mme Chassoux les lundis, jeudis et vendredis après-midi) ; M. Marec bénéficiant d'une décharge syndicale est complété par Mme Mazaud les lundis, mardis et jeudis.
- ✓ 10 AESH à plein temps (de 19h35 à 22h00 heures) pour s'occuper d'enfants à besoins particuliers.

Cependant, il manque des AESH pour certains enfants notifiés.

Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles se déroulent les soirs ou les midis en fonction du choix des enseignants. Ce sont eux qui choisissent les élèves et les contenus en fonction de leur projet, de difficultés particulières, etc...

Elles s'adressent uniquement aux élèves dont les parents ont accepté que leur enfant participe.

Pactes soutien et pactes stages de réussite pendant les vacances scolaires

Depuis la rentrée 2023, les enseignants, sur la base du volontariat, peuvent proposer des heures de soutien (24 heures pour 1 pacte).

16 enseignantes de l'élémentaire et 2 enseignantes de maternelle proposent depuis le début du mois d'octobre des heures de soutien aux élèves (les midis, ou les soirs).

À chaque période de vacances (à l'exception des vacances de Noël) des stages de réussite (4 ou 5 matins sur une semaine) sont également proposés aux élèves. Il y a eu 4 stages pendant les vacances de Toussaint, encadrés par 4 enseignantes, pour 27 enfants.

Site internet

Un site sécurisé pour l'école a été mis en place afin de donner des informations aux parents. Ces derniers ont la possibilité de s'inscrire pour recevoir un message lorsqu'il y a de nouvelles publications.

Au-delà de son utilité pour relayer les activités de l'école et de la classe auprès des parents en temps « réel », le site est aussi un moyen informatif essentiel.

Chaque enseignant a la possibilité de créer en plus son journal de classe. Les parents reçoivent en début d'année un code d'accès différent pour chaque classe.

VI. Présentation UEEA

L'Unité Élémentaire d'Enseignement Autisme est un dispositif de l'Éducation Nationale accompagné par une structure médico-sociale : l'ALDP (Association Limousine pour le Diagnostic et la prise en charge de la Pathologie développementale), qui va permettre à des enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique de poursuivre leurs apprentissages pédagogiques (langage, manipulation des chiffres, de l'écriture, interactions sociales, émotions etc.) ainsi que les prérequis à leur autonomie.

L'aménagement de cette classe est en cours et permettra d'avoir différents espaces pour que les enfants puissent acquérir des compétences essentielles.

L'UEEA accueillera 5 enfants de 6 - 7 ans pour cette année.

Le dispositif pourra accueillir jusqu'à 10 élèves.

Les enfants seront présents à l'école sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge.

L'équipe intervenant au sein de l'UEEA comprend :

- Une enseignante spécialisée et une AESH (Accompagnatrice auprès des Élèves en Situation de Handicap) de l'Éducation Nationale
 - Une éducatrice spécialisée et une accompagnatrice éducative et sociale de l'ALDP
- L'équipe est accompagnée par un neuropsychologue à 40%.

L'ouverture est prévue pour lundi 27 novembre.

VII. PPMS – exercice incendie

PPMS : le Plan Particulier de Mise en Sécurité, obligatoire dans chaque établissement scolaire, est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'école afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes dans l'établissement en cas d'accident majeur externe à l'établissement.

Ce plan définit notamment des lieux de confinement répartis dans l'école ; les procédures devant être mises en place et les conseils de gestion de crise en attendant l'intervention des secours (qui signale ? qui appelle les secours ? etc...).

Il est à remettre à jour chaque début d'année scolaire.

Il se compose de deux documents : un PPMS « attentat-intrusion » et un PPMS « risques majeurs et technologiques ». Ici, les risques sont des risques naturels comme une tempête, des risques technologiques (nucléaires, biologiques) et des risques dus à des transports de matières dangereuses.

Un exercice incendie a été réalisé avant les vacances de la Toussaint, et deux exercices PPMS doivent être fait avant les vacances de Noël.

Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

- ✓ Exercice incendie le vendredi 22 septembre : tout s'est très bien déroulé.
- ✓ Exercice PPMS attentat a été fait ce matin (jeudi 9 novembre) : le signal n'est pas bien entendu dans toutes les classes.
- ✓ Exercice PPMS risques majeurs prévu mardi 5 décembre.

Un dernier exercice incendie est prévu en fin d'année scolaire.

À chaque exercice, les services municipaux, des élus, les DDEN, ainsi que les policiers sont présents.

VIII. Présentation des projets pédagogiques pour l'année 2023.2024

Première période :

➤ Vélodrome : Depuis le début de l'année scolaire, 2 classes de CM2 vont au vélodrome de Bonnac-la-Côte, une fois par semaine. Ce cycle dure 2 mois et demi soit une douzaine de séances. Les classes sont accueillies par des éducateurs spécialisés dans cette discipline qui prennent en charge les séances. Les classes sont divisées en 2 : pendant que les éducateurs font du vélo avec une moitié, l'autre est prise en charge par l'enseignant (dans une salle annexe). À la fin du cycle, les élèves ont la possibilité de passer leur permis-vélo sur un parcours dans le village de Bonnac-la-Côte et les alentours. Ils sont alors encadrés par les éducateurs du vélodrome, des responsables USEP et l'enseignant (avec si besoin un accompagnant agréé). Cela permet de conclure ce cycle de manière concrète

➤ Golf : Les élèves des classes de CM1-CM2 de Mme Lapierre et de CM2 de Mme Leblond bénéficient cette année de 8 séances au Golf de la Porcelaine de Panazol. Ils ont pu découvrir un sport assez peu pratiqué en milieu scolaire, qui se déroule en extérieur, dans un cadre très agréable. Ils ont pu prendre conscience de la technicité des gestes et de l'utilité des différents clubs par exemple. La récente création d'un practice couvert permet aux élèves de pratiquer même par temps de pluie, en toute sécurité. Des licences de 3 mois ont été offertes aux enfants qui le souhaitaient.

➤ Projet laïcité : En ce début d'année, les 8 classes de CM1 et CM2 ont travaillé sur le thème de la laïcité afin de réaliser des affiches : vocabulaire, slogans, mise en page, utilisation des couleurs et des symboles. Mme Lydia Roche-Tuffreau est intervenue en tant que plasticienne sur 3 séances pour chaque classe, financées par l'USEP. Le résultat de ce travail sera compilé dans un livret remis à chaque élève ayant participé et les affiches seront exposées dans divers lieux panazolais ainsi que dans l'école. Un travail a aussi été fait par la municipalité et les différents Conseils Municipaux des Jeunes.

➤ Chants pour la cérémonie du 11 novembre : les élèves de toutes les classes de CM1 et CM2 ont appris 2 chants avec leurs enseignantes et Nathalie Robinier, intervenante en musique, pour la cérémonie du 11 novembre. Cette année, ils seront une centaine d'enfants à chanter « la Marseillaise des enfants », et « l'hymne à la joie ».

➤ Les fourmis : Un entomologiste est venu à l'école pour faire une intervention concernant les fourmis. Plusieurs classes de l'école ont bénéficié de cette intervention. Il a emmené un élevage de fourmis que les enfants ont pu observer ainsi qu'un élevage de phasmes. Cela leur a permis d'enrichir leurs connaissances sur les fourmis en particulier mais aussi sur les insectes en général. Ils ont aussi pris conscience de leur rôle et de leur importance dans la nature.

➤ Participation à Octobre rose : 7 classes ont participé cette année : le CE1 de Mme Jolivet et le CE2 de Mme Channaux ont réalisé des porte-clés et des bracelets qui ont été vendus au profit de la ligue contre le cancer ; et les classes de CP de Mme Beaux, de CM1 de Mmes Nicolas et Chassoux, de CM2 de Mmes Ruben Du Courtieux, Beuteau et Brandy ont réalisé des affiches qui ont été exposées à la médiathèque.

➤ Élections CME : comme chaque année, les élections pour le Conseil Municipal d'Enfants se sont déroulées à l'école. 9 postes étaient à pourvoir, pour 26 candidats. La campagne a été acharnée ! Les candidats ont présenté leur programme devant leurs électeurs, et il a fallu 2 tours pour les départager. Les 12 nouveaux élus le sont pour 3 ans. Ces élections sont organisées par la municipalité.

➤ Rencontres USEP : vers la coupe du monde de rugby : jeudi 12 octobre, tous les CE2 de l'école, la classe de CE1/CE2 de Mme Dias Martins, la classe de CM2 de Mme Ruben Du Courtieux, et les CM1/CM2 de Mme Lapierre ont participé à une rencontre USEP intitulée « Jeux traditionnels vers la coupe du monde de rugby » avec l'école de Feytiat sur deux sites. Les CM sont allés au stade Vallière à pied et les CE sont allés à Feytiat en car grâce à un financement municipal. Les classes inscrites avaient, en amont de la rencontre, créé l'affiche d'un pays participant à la coupe de monde. Chaque affiche a été offerte à une classe d'une autre école. Les élèves ont pu tester plusieurs petits jeux, et faire tous ensemble le fameux Haka !!

➤ Mon assiette, ma planète : Il s'agit d'une intervention ayant pour but de rappeler l'importance de l'agriculture mais aussi d'initier les enfants au principe du « consommons local ». Dans un premier temps un agriculteur local a rappelé aux enfants les différentes catégories d'élevage (ovin, bovin, ...) à l'aide d'un grand panneau imagé. Ensuite une intervenante a rappelé les différentes catégories d'aliments et les quantités nécessaires pour un bon équilibre alimentaire. Les enfants ont ensuite été répartis en 2 groupes avec pour objectif de constituer 2 menus complets équilibrés, locaux et de saison. Ces 2 menus ont ensuite été analysés pour vérifier s'ils répondaient à la consigne donnée. Enfin les enfants ont eu un petit quizz sous forme de jeu afin d'en savoir plus sur les produits locaux, la saisonnalité...

➤ Ma classe à l'opéra : deux classes participent à ce projet : les CE1 de Mme Le Grand et les CM1 de Mmes Nicolas et Chassoux. Ce projet s'inscrit dans le Parcours d'Éducation Artistique et Culturel de l'élève puisqu'il vise à favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture. Dans le cadre de ce projet, les élèves se sont rendus à l'opéra de Limoges et ont assisté à une représentation de l'orchestre symphonique, intitulée « La parisienne et le militaire » le jeudi 12 octobre. Les élèves ont pu admirer les lieux, les musiciens et ont pu profiter pleinement de l'ambiance musicale pendant environ 40 min. Nous remercions vivement l'USEP qui a financé entièrement cette sortie pour les 2 classes (45 élèves x 5 euros) ainsi que la municipalité qui a pris en charge le coût le transport. Les élèves de ces deux classes vont travailler tout au long de l'année sur l'écoute d'œuvres musicales des compositeurs Léo Delibes, Joseph Haydn et Jacques Offenbach ainsi que sur la composition d'un orchestre symphonique avec l'aide de Nathalie Robinier.

➤ Classes bleues pour les élèves de CP : Les 4 classes de CP, ainsi que les élèves de CP de Mme Beaux, ont pu se rendre à l'Aquapolis pour une « classe bleue » du lundi 16 octobre au vendredi 10 novembre. Les élèves de la classe de CP-CE1, qui n'avaient pas obtenu de créneau, ont pu également bénéficier de cette activité, grâce à un décroisement avec les 4 autres classes de CP où ils ont été répartis. Pour rappel, la classe bleue est un dispositif pédagogique dont « *l'objectif est de permettre à tous de construire un corps flottant et d'être en sécurité dans l'eau en cas de chute accidentelle. Les apprentissages se font sans matériel de flottaison principalement en grande profondeur, sous forme de parcours. Les apprentissages sont individualisés, il n'y a pas de groupes de niveau.* » Les séances avaient lieu tous les matins du 16/10 au 10/11. Les enseignants regrettent que les 2 semaines de classe bleue soient interrompues par les 15 jours des vacances de Toussaint. De nombreux parents agréés ont accompagné les élèves lors de cette activité. Sans leur intervention bénévole, l'activité ne serait pas possible. Nous les remercions de nouveau pour leur engagement.

➤ La faune et la flore avec La Loutre : Les classes de Mmes Beiller et Sériers ont bénéficié d'une animation de l'association " La loutre" dans le cadre de leur projet Nature dont la finalité sera un séjour de 3 jours à Lathus fin mars. Cette animation a eu lieu au bord de l'Auzette afin que les enfants découvrent les arbres qui les entourent et apprennent à les reconnaître grâce à leurs feuilles et à leurs fruits. Ils ont pu aussi observer toutes les petites bêtes qui font la richesse de la forêt. Deux autres animations sont prévues dans l'année, pour découvrir la nature selon les saisons.

➤ Participation au concours proposé par la chambre de l'agriculture : "Imagine la ferme de demain - 100% recyclée". Les classes de Mmes Beiller et Sériers sont inscrites à ce concours dont la remise des prix aura lieu à la salle Rok le vendredi 24 novembre.

Les enfants ont créé d'étranges créatures mi-insectes mi-animaux de la ferme, en pleine mutation génétique, ils vivent désormais dans une ferme fusée !!

➤ Projet d'éducation à la santé : Les élèves de CE2 de Mme Channaux vont travailler tout au long de l'année avec des élèves de 1ère bac Pro de la classe de Mme Lamarche du lycée Suzanne Valadon. C'est un projet d'éducation à la santé au cours duquel 4 thèmes seront abordés :

- Les accidents domestiques
- Le sommeil
- L'équilibre alimentaire
- Les dangers des écrans

La première rencontre a eu lieu le mardi après-midi 17 octobre à l'école. Les enfants ont pu participer à des petits ateliers, soigneusement préparés par les lycéennes, qui ont consisté à travailler sur la communication orale : savoir se présenter devant un groupe, développer la confiance en soi et l'estime de soi.

Les enfants ont bien adhéré et attendent avec impatience la prochaine rencontre qui aura lieu cette fois au lycée Suzanne Valadon.

➤ La semaine de la mémoire : ce projet, proposé par les animateurs de l'ALSH, a donné lieu à un travail partenarial entre le centre et l'école. Le résultat final consiste en une exposition citoyenne, installée sur les rambardes de l'école, rue Turgot. Toutes les créations ont été réalisées par les enfants de l'école, ainsi que par les élus du Conseil Municipal des Enfants. Ce projet a permis d'engager les élèves dans une démarche de réflexion sur la pratique de la laïcité à l'école. Les élèves deviennent alors acteurs de cette laïcité en s'emparant pour créer.

Projets en cours ou à venir :

- Projet d'inclusion avec les élèves de l'IEM de Couzeix
- Toi, moi, nous
- Défis sports
- Cycle piscine pour les CE1, CE2, CM1 & CM2 (10 séances pour chaque classe)
- Animations sur le thème de l'eau avec l'association Récréasciences (projet en lien avec l'ALSH)
- Permis piéton pour les CE2
- Je lis j'élis
- En terre de feu
- Une classe, un chercheur
- Prix funambule : dans ma bulle
- Les p'tits champions de la lecture
- Les mômes chantent pour elles
- École et cinéma
- Gestes qui sauvent : UNASS (formation des élèves)
- Correspondance avec Diofior
- Le voyage moléculaire : animation proposée par un professeur de faculté pour des classes de CM2
- Créacity : projet proposé par l'OCCE et le CAUE
- Interventions de l'association « Ose le dire »
- Lutte, badminton (séances financées par l'USEP), hand, escrime
- Rencontres USEP
- Etc

Spectacles :

Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

- Spectacle offert par la municipalité pour tous les élèves de CM : « Laïcité, mon (petit) amour », le 10 novembre à la salle des fêtes
- Spectacle offert à tous les élèves de Panazol (élémentaire et maternelles) grâce aux dons des associations de parents d'élèves : « Et celle-là, tu la connais » de la compagnie Carton Jaune le 23 novembre au Rok.

Classes de découverte :

Grâce à la subvention octroyée par la municipalité, 10 classes partiront :

- Classes de Mmes Perrier et Granger : séjour à Lathus du 7 au 10 novembre 2023
- Classes de Mmes Sériers et Beiller : séjour à Lathus du 27 au 29 mars 2024
- Classes de Mmes Beuteau, Ruben Du Courtieux, Channaux & Leblond : séjour à Meschers du 3 au 7 juin 2024
- Classes de Mmes Rose & Coutant-Vambert : séjour à Rouffiac du 12 au 16 juin 2024

Un grand merci à la municipalité qui finance l'intégralité des transports. Il serait impossible aux enseignants de mener autant de projets s'ils devaient financer les bus par eux-mêmes. Ainsi, grâce aux subventions, cela permet à autant d'enfants de vivre une classe de découverte. Merci aussi à l'association USEP de l'école qui aide aux financements de chaque classe de découverte et de chaque sortie scolaire de fin d'année.

IX. Coopérative scolaire

Achats financés par la coopérative :

- Adhésion à l'association USEP départementale pour tous les élèves de l'école ;
- Spectacle de novembre ;
- Séances avec la plasticienne pour toutes les classes de CM ;
- Animations Récréasciences pour toutes les classes en janvier ;
- Participation aux séances de cinéma, à l'achat de divers matériels pour les classes, abonnements, jeux, etc

Les recettes proviennent de la participation des parents, des dons des associations de parents d'élèves, des recettes des ventes de photos.

X. Travaux et investissements

- Création de l'espace pour l'UEEA au niveau de Jaurès (ancien bureau du directeur de Jaurès)
- Réfection de l'ancien bureau de la psychologue pour en faire l'actuel bureau de direction
- Petits travaux divers

L'équipe enseignante remercie toute l'équipe des services techniques qui intervient toujours avec rapidité et efficacité.

XI. Questions des parents

Collectif de parents

Les parents d'élèves se posent parfois beaucoup de questions sur le self, et tout ce qui est en lien avec la nourriture (choix des menus, des produits etc..) ; l'organisation du self ; les actions mises en place pour l'environnement, l'anti-gaspi, gestion des déchets ; l'éducation des élèves face au gaspillage et au "bien-manger", la prise en charge des menus spéciaux (PAI), l'encadrement nécessaire à ce temps méridien, ou encore l'évaluation du prix du menu (versus ce qu'il coûte vraiment), etc...

Bien que nous, parents élus, aurions l'occasion d'échanger sur ces questions, et bien qu'individuellement nous voyons parfois des actions des enseignants en ce sens ou avons des brides d'informations par nos enfants, il nous semblerait intéressant que les parents reçoivent ou aient la possibilité de consulter un document, type

plaquette d'information par exemple, afin de montrer justement ce que Panazol fait, et fait de bien. La ville de Panazol n'est pas en reste concernant la communication, continuons en ce sens !".

Monsieur le maire répond que l'idée de la plaquette ou d'un article dans le magazine municipal est bonne. Il explique que c'est le directeur des services périscolaires qui estime les besoins en termes d'encadrement et qui recrute en conséquence. Les contraintes concernant les approvisionnements pour la cantine sont très nombreuses et la création du nouveau self en 2020 a coûté cher.

Le coût effectif pour un repas est de 2,87 € d'ingrédients auxquels se rajoutent 3,3 € de frais de fonctionnement. Une augmentation a dû être faite par rapport à l'augmentation des prix des matières premières.

FCPE

1. Nous souhaiterions savoir si des projets concernant la circulation aux abords de Jaurès Turgot et Kergomard à l'heure des entrées et des sorties des écoles sont de nouveau à l'étude.

Le maire répond « non ».

2. Est-il prévu une sensibilisation sur les jeux dangereux, les pratiques violentes à l'école auprès des élèves cette année ?

Il n'est pas prévu d'interventions spécifiques sur une sensibilisation aux jeux dangereux. Mais un travail régulier est mené en classe, et la surveillance des récréations est assidue :

- Mise en place de jeux sous les préaux
- Délimitation d'espaces pour les jeux de ballons
- Travail en EMC sur les règles de la cour
- Programme « Toi, moi, nous » : climat scolaire, émotions, respect de soi, de l'autre, écoute, bienveillance
- Utilisation des messages clairs

Les enseignants ne souhaitent pas diffuser l'affiche proposée par la FCPE concernant le jeu de la virgule. Ils pensent qu'il y a un risque à médiatiser ce genre de pratiques qui pourrait inciter certains élèves à l'expérimenter. De plus, ce n'est pas le seul jeu dangereux auquel s'adonnent les enfants dans les cours de récréation.

Depuis la diffusion de reportages sur ce jeu, nous avons dû traiter 2 situations pour lesquelles le terme « jeu de la virgule » a été évoqué. Après échanges avec les élèves, il s'est avéré que ce n'était pas de cela qu'il s'agissait.

En ce qui concerne le temps périscolaire, il y a eu des discussions avec les enfants, des familles ont été reçues. Les projets d'animations sont traités en fonction des besoins. Un travail sur la citoyenneté est privilégié. Monsieur le maire reste aussi vigilant et à l'écoute des besoins de la directrice d'école et des directeurs de l'ALSH.

3. Nous nous interrogeons sur le nombre de situations de harcèlement dans l'école. Avez-vous déclenché le dispositif PHARE l'année scolaire dernière ?

Une seule situation l'an passé avérée. Les enseignants référents du protocole pHARe sont intervenus. Cette procédure de « préoccupation partagée » prend beaucoup de temps, et le travail en amont est important. Le protocole a été efficace dans ce cas-là.

Il n'y a pas eu d'autres situations car le travail réalisé en classe permet de « désamorcer » et d'éviter les situations de « réel » harcèlement.

XII. Questions / interventions de la municipalité

Monsieur Lenoir remercie les enseignants investis dans le projet Laïcité.

Ecole élémentaire Jaurès-Turgot

Il rappelle qu'un concert caritatif aura lieu le 24 novembre (3 classes de l'école y participent) à la salle des fêtes au profit de l'UNICEF, les dons volontaires iront donc à cette association qui défend les droits des enfants. En lien avec l'UNICEF, la mairie souhaite faire passer des questionnaires aux enfants, sur le thème de la pauvreté, par le biais de l'école afin de mettre en place ensuite des actions concrètes.

Monsieur Doucet explique que l'ouverture de l'UEEA est prévue le 27 novembre et qu'elle sera inaugurée le 17 janvier en présence de Mme la Rectrice et de Mme la DASEN.

La réfection des cours d'école aura lieu en 2025. Il y aura une consultation en 2024.

Une vigilance est demandée à chacun concernant les lumières qui restent allumées et les portes qui restent ouvertes.

Monsieur le maire remercie les équipes mobiles.

La première séance plénière du nouveau CME aura lieu le 18 novembre dans le préau chauffé et le lancement des illuminations de Noël le 8 décembre (soir du téléthon).

La séance du conseil d'école est levée à 20h30.

Présidente du Conseil d'école
Mme Nogarède Céline



Secrétaire du Conseil d'école
Mme Leblond Aurélie

